

Le financement de l'audiovisuel public de nouveau sous pression

La dotation d'Etat pour les télévisions et radios doit disparaître

Comment financer l'audiovisuel public en ces temps d'austérité? La question revient au premier plan depuis que le gouvernement a annoncé, mercredi 9 juillet, la quasi-suppression de la dotation d'Etat aux entreprises concernées (Arte, France Médias Monde, France Télévisions, l'INA et Radio France) à l'horizon 2017.

Il est prévu que cette dotation soit réduite à 29 millions en 2017, contre 292 millions d'euros en 2012. Actuellement, cette manne vient compléter les fonds issus de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) que payent les foyers déclarant un téléviseur - 3,5 milliards d'euros par an environ.

Pour rassurer les groupes de l'audiovisuel public, Matignon a souligné, jeudi, que les 263 millions d'euros rabotés seraient compensés par la hausse « spontanée, dynamique » du produit de la redevance. Celle-ci (133 euros par foyer en 2013) est en effet indexée sur l'inflation et devrait donc, selon l'exécutif, progresser de 2 euros par an d'ici à 2017, soit 50 millions supplémentaires par an.

Au cabinet du premier ministre, on explique que le nombre de foyers soumis à la redevance augmente mécaniquement (démographie, divorces, etc.) de près de 1% environ chaque année, soit 25 millions d'euros supplémentaires. D'où l'assurance donnée dans l'entourage de Manuel Valls: « Les moyens de l'audiovisuel public seront stabilisés sur la période. »

Mais ces garanties, destinées à désamorcer toute polémique, res-

tent hypothétiques. « Il y a sans doute un peu de pensée magique à considérer que le nombre de foyers soumis à la redevance va continuer d'augmenter de 0,5% à 1% par an », pense un acteur du secteur. « Compte tenu du taux actuel d'inflation, le compte n'y est pas spontanément », estime pour sa part Patrick Bloche, président (PS) de la commission des affaires culturelles à l'Assemblée nationale.

Matignon a souligné que les 263 millions d'euros rabotés seraient compensés par la hausse du produit de la redevance

Du côté de France Télévisions, Fabrice Lacroix, directeur général délégué aux ressources, rappelle que, par principe, « c'est une bonne chose de ne plus dépendre de la dotation budgétaire de l'Etat », mais constate aussi que la baisse annoncée n'est « pas une bonne nouvelle par rapport aux besoins de l'audiovisuel public ».

Pour lui, cette évolution est de nature à nourrir deux débats: un élargissement de l'assiette de la redevance pour intégrer tous les types d'écrans, et non plus les seuls téléviseurs; et un éventuel retour de la publicité sur les antennes de France Télévisions entre 20 heures et 21 heures. « Nous continuerons à évoquer ces questions », explique-t-il.

Mais aux yeux de Patrick Bloche, ces deux pistes sont politiquement sensibles. « Je suis hostile à un élargissement de l'assiette qui aurait pour effet d'augmenter le nombre de foyers imposables », déclare-t-il. Quant au retour d'une tranche publicitaire le soir, je rejoins Aurélie Filippetti [la ministre de la culture et de la communication] pour considérer que ce serait un mauvais signe, au rendement par ailleurs incertain. »

Selon lui, « il faudra probablement rétablir des petits coups de pouce », c'est-à-dire voter des hausses de la redevance, comme en 2013 (6 euros) puis en 2014 (2 euros). Ce sont donc les ménages qui compenseraient la baisse de la dotation.

Angle mort du débat: les mesures d'économies supplémentaires qui pourraient être demandées à l'audiovisuel public, notamment à France Télévisions après la désignation d'un nouveau président, mi-2015. « Le gouvernement doit y penser très fortement sans le dire pour le moment », dit M. Bloche.

Engagée dans un plan d'économies, la direction de l'entreprise rappelle qu'elle a déjà dû amortir une diminution de 200 millions d'euros environ de ses ressources publiques et une baisse de quelque 100 millions d'euros de ses recettes publicitaires lors des trois dernières années, et met en avant ses « besoins de développement » comme le numérique ou l'offre régionale de France 3. Mais ceux-ci risquent de ne pouvoir se faire qu'au prix de nouvelles compressions des charges. ■

ALEXIS DELCAMBRE